



Rennes, le 14 janvier 2026

COMMUNIQUE DE PRESSE

Announce du Premier Ministre d'un moratoire sur les décisions liées à l'eau : Les travaux du SAGE Vilaine doivent être immédiatement suspendus !

Suite aux mobilisations engagées depuis des semaines par les FDSEA et JA partout en France, et hier à Paris, le Premier Ministre a annoncé hier soir une loi d'urgence dans des délais resserrés et la mise en place immédiate d'un moratoire sur les décisions liées à l'eau dans l'attente d'orientations claires en faveur de la production en France, ainsi que des mesures fiscales visant à restaurer la compétitivité de nos exploitations.

Cette annonce résonne fortement dans nos régions Bretagne et Pays de la Loire, alors que depuis des semaines nous dénonçons les orientations de la CLE Vilaine et le projet de SAGE qui en découle.

Enfin, nous avons été entendus !

En application du moratoire annoncé, nous demandons que les travaux de la CLE Vilaine soient immédiatement suspendus. Si ce n'est pas le cas, nous serons présents pour protester lors des prochaines réunions.

La loi d'urgence annoncée doit permettre de concilier protection de l'eau et protection de l'agriculture, conformément à la loi du 24 mars 2025 d'orientation pour la souveraineté alimentaire et le renouvellement des générations en agriculture qui reconnaît l'agriculture comme intérêt général majeur et intérêt fondamental de la Nation. Elle devra aussi prévoir le renforcement de la représentation agricole dans les instances de l'eau, comme les comités de bassin et les commission locales de l'eau, afin d'assurer que la souveraineté alimentaire soit prise en compte dans ces instances.

C'est uniquement lorsque ces orientations seront définies que les travaux de la CLE Vilaine pourront reprendre, afin de réécrire le projet de SAGE :

- en privilégiant les actions volontaires aux mesures contraignantes,
- en réalisant une étude des impacts socio-économiques des règles envisagées,
- et en adaptant les règles pour que ces impacts ne remettent pas en cause le potentiel de production agricole dans les zones concernées.

Contacts presse :

Laetitia BOUVIER, présidente de la FRSEA Bretagne – Tél : 07.68.94.11.84

Charles FOSSE, président des JA Bretagne – Tél : 06.60.74.13.53

Dominique ROUSSEAU, président de la FRSEA Pays de la Loire – Tél : 06.85.30.21.37

Hugo DAVY, président des JA Pays de la Loire – Tél : 06.42.36.71.33